

Administration communale de Bavois

1372 Bavois

A l'attention de M. Oulevay Norbert

Président Conseil Communal

Concerne : Séance Conseil communal du 10 mars 2026 - Interpellation

Monsieur le président,

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers,

Je me réfère à la mise à l'enquête du Plan Général d'Affectation de la commune de Bavois, en fin d'année dernière, et à la proposition municipale de sortir les 2 zones « Eoliennes » et « Zone d'activité artisanale » du dit Plan.

Avant d'exclure la zone « Eoliennes », il me paraît primordial, à ce stade déjà, que le Conseil soit informé sur l'aspect financier de ce projet de parc éolien, et plus précisément sur les retombées financières tant sur les comptes communaux que sur les redevances payées aux propriétaires fonciers concernés par ce projet.

En effet, l'exclusion de cette zone du PGA obligerait la Commune, en cas de non-réalisation du parc, à engager une nouvelle procédure pour affecter cette portion de territoire en zone agricole générant des frais supplémentaires pour la Commune.

La question des subventions et des conditions financières (redevances) annoncées par les fournisseurs d'énergie éolienne depuis plus de 5 ans m'interpellent. Sont-elles toujours d'actualité au regard de l'évolution du marché de l'électricité ?

On constate que l'augmentation des productions photovoltaïques provoque une baisse des conditions de rachat du courant, quel est l'impact sur la rentabilité du projet éolien ?

Je demande à la Municipalité, avant que le Conseil statue sur le PGA, qu'elle transmette au Conseil copie de toutes conventions relatives aux relations financières entre les porteurs du projet, la Commune et les propriétaires fonciers impliqués par ce projet.

Si, à ce stade aucun document n'a été signé, je demande que la Municipalité sollicite le porteur du projet afin qu'il explique, par écrit, les aspects économiques et financiers de ce projet en précisant notamment les subventions prévues et les redevances qu'il envisage de proposer tant à la Commune qu'aux propriétaires fonciers impactés par le projet.

J-M Viquerat – conseiller communal

Bavois le 05.03.2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J-M Viquerat', written in a cursive style.